

2017

UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT MILITANT



© Christophe Meireis

AMNESTY
INTERNATIONAL



PRÉAMBULE

Chers militants, chers amis,

C'est avec un grand plaisir et une certaine fierté que nous vous présentons ce premier bilan annuel de l'action du mouvement militant d'Amnesty International France.

Après avoir décidé en 2016 de stopper la parution du Bulletin annuel régional, devenu trop chronophage et pas toujours lisible, nous nous sommes lancés dans un chantier ambitieux. L'enjeu: imaginer une nouvelle formule de ce bilan pour nous permettre de disposer d'une photographie annuelle de notre mouvement et de ses nombreuses actions.

Vous tenez aujourd'hui entre les mains le fruit de ce long chantier, un chantier auquel vous avez été nombreux à vous associer, notamment lors de notre enquête de fin d'année. Sans votre précieuse participation, ce bilan n'aurait pas pu voir le jour. Aussi, un grand merci pour vos apports!

Comme vous pourrez le découvrir, le bilan établi est extrêmement riche et étayé. L'année 2017 confirme, une fois de plus, la vitalité, le dynamisme et l'audace du mouvement que nous formons. Il montre combien son implication est essentielle dans nos actions de campagne, de plaidoyer, d'éducation aux droits humains et de soutien aux personnes en danger.

Ce bilan met également en avant la manière dont vous vous saisissez des moyens mis à votre disposition pour mener à bien vos actions. Formations, matériel d'action, conseils, informations, rencontres... Autant de moyens que le secrétariat national et en particulier le pôle engagement et éducation aux droits humains, dont c'est la mission première, s'efforcent de développer pour répondre à vos besoins.

Puisse ce premier bilan apporter la démonstration, résultats à l'appui, d'un mouvement militant qui joue pleinement et efficacement son rôle, tout en donnant envie à d'autres de le rejoindre!

Solidairement et amicalement,
L'équipe du pôle engagement et éducation aux droits humains

Les données utilisées dans ce rapport sont issues en grande partie des 201 réponses au «**Questionnaire sur l'activité des structures militantes**» envoyées dans les temps par les structures locales au secrétariat national. Cette collecte d'informations a eu lieu de fin décembre 2017 à début février 2018. L'autre source d'informations importante est issue des compilations réalisées tout au long de l'année par le pôle engagement et éducation aux droits humains (formations, matériel, etc). Les activités des 128 antennes jeunes du mouvement ne figurent pas dans ce rapport car leur temporalité correspond à l'année scolaire et non à l'année civile. Elles feront l'objet d'un rapport différent qui sera réalisé pendant l'été.

Afin de faciliter la lecture de ce document, un seul acronyme y est utilisé: AIF pour Amnesty International France.

SOMMAIRE

4

Photographie du mouvement

Les structures qui composent le mouvement
Le nombre de membres des structures
L'âge des membres des structures
Le moral des structures locales

7

Les actions réalisées

Autour des campagnes
Autour des grands temps de mobilisation
Autour des thématiques

10

Les modalités d'action

Les types d'action
L'éducation aux droits humains
Le soutien aux personnes
Le plaidoyer

13

Les moyens d'action

Les partenariats locaux
L'information
Les formations
Les outils de communication utilisés
Le matériel d'action
Le budget consolidé des groupes locaux

17

La participation à la vie du mouvement

À l'échelle nationale
À l'échelle régionale
À l'échelle locale

20

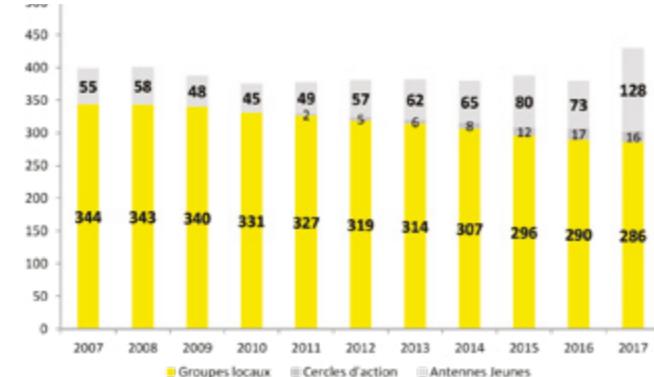
Témoignages

Montluçon
Villeneuve-d'Ascq
Rambouillet
Poitiers

PHOTOGRAPHIE DU MOUVEMENT

LES STRUCTURES QUI COMPOSENT LE MOUVEMENT

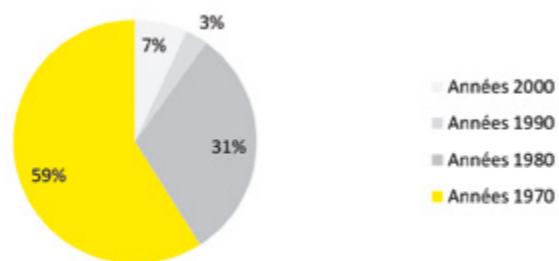
Évolution du nombre de structures locales depuis 10 ans



► Au 31/12/2017, on comptait 286 groupes locaux et 16 cercles d'action.

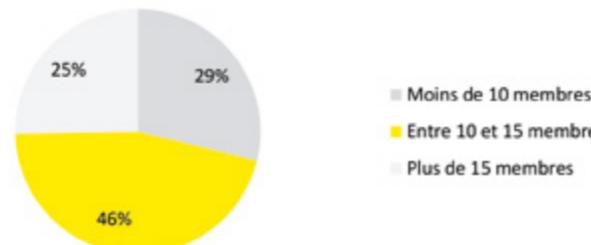
Cette année, nous avons eu le plaisir d'enregistrer la création d'un nouveau groupe à Aurillac en Auvergne. Le groupe a organisé sa première présentation d'Amnesty le 27 novembre dernier devant une cinquantaine de personnes et a recueilli ses premières pétitions lors des 10 jours pour signer!

90 % des structures locales ont été créées avant 1990



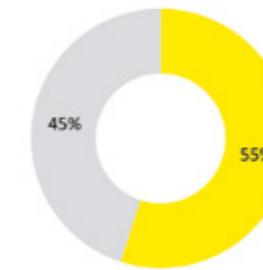
LE NOMBRE DE MEMBRES DES STRUCTURES

La majorité des structures compte entre 10 et 15 membres



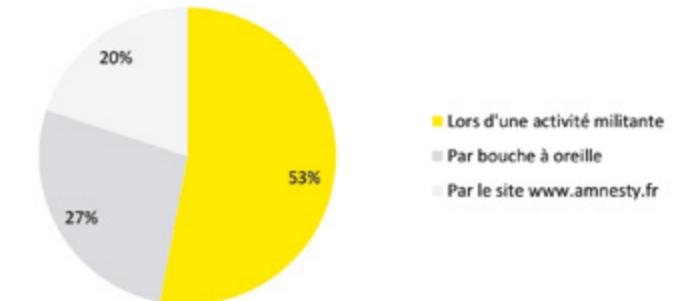
Le nombre moyen de membres par structure locale est de 13. La médiane est égale à 11 membres. Avec 37 membres, le groupe local d'Aix-en-Provence est la structure locale la plus étouffée.

Près de 2 structures sur 3 ont accueilli au moins un nouveau membre en 2017



En moyenne, les structures locales ont accueilli entre une et deux nouvelles personnes. Le groupe local de Marne-la-Vallée a réussi l'exploit d'accueillir plus de 20 personnes en 2017 et a ainsi plus que doublé son effectif global en un an!

Ça recrute lors des activités militantes

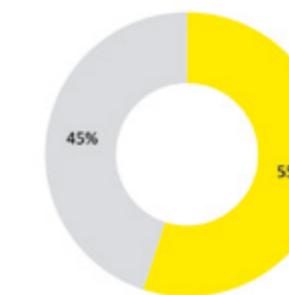


Un tiers des structures locales utilisent une démarche spécifique pour accueillir les nouveaux membres.

Il s'agit généralement d'un entretien personnalisé avec un membre du groupe désigné pour gérer l'accueil des nouveaux qui agit en quelque sorte comme un « parrain ». Cet entretien est ensuite suivi d'une invitation à une première réunion de groupe. D'autres initiatives plus collectives et festives existent aussi : apéro autour de la présentation d'Amnesty et présentation du travail mené localement, invitation à rejoindre le groupe autour d'un dîner entre membres, etc.

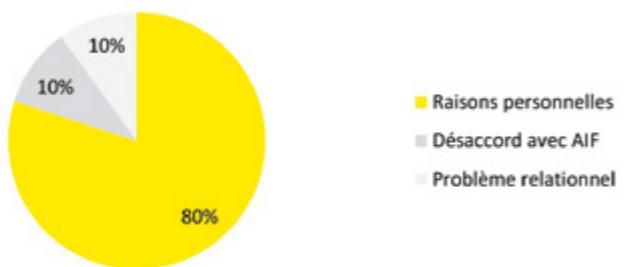
À noter la démarche très particulière du groupe de Castelnau-d'Oléron qui célèbre l'arrivée des nouveaux membres... avec un verre de champagne !

Près de la moitié des structures locales n'ont pas perdu de membre en 2017

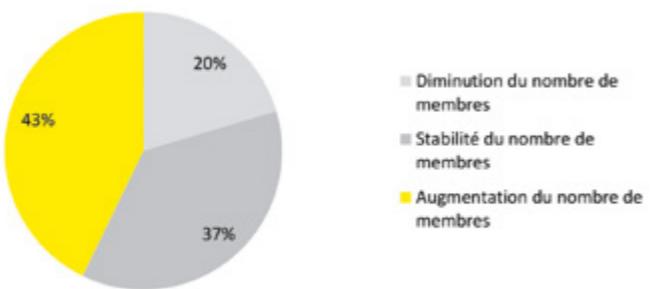


Si on fait la moyenne de l'ensemble des réponses, on compte un départ de membre par structure.

Les départs sont principalement liés à des raisons personnelles



Près de la moitié des structures ont un nombre de membres en augmentation

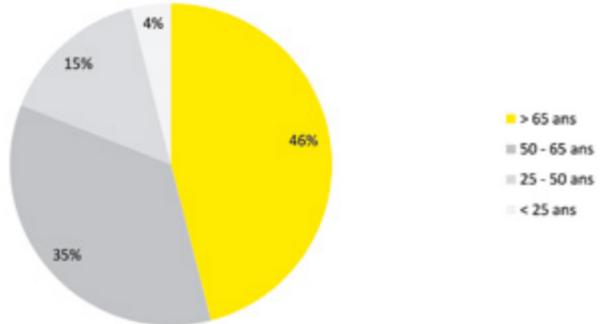


Le nombre d'arrivées représente 13% du nombre total de membres. Le nombre de départs représente 8% du nombre total des membres.

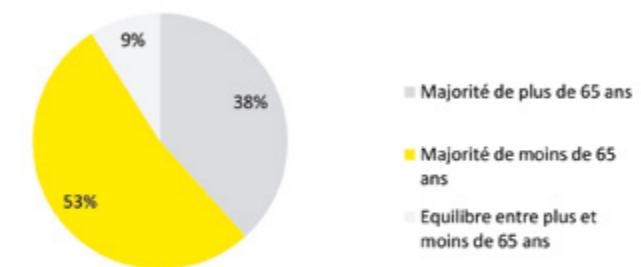
► Les structures locales enregistrent donc une croissance du nombre de leurs membres en 2017.

L'ÂGE DES MEMBRES DES STRUCTURES LOCALES

Les + de 65 ans forment la tranche d'âge la plus importante du mouvement

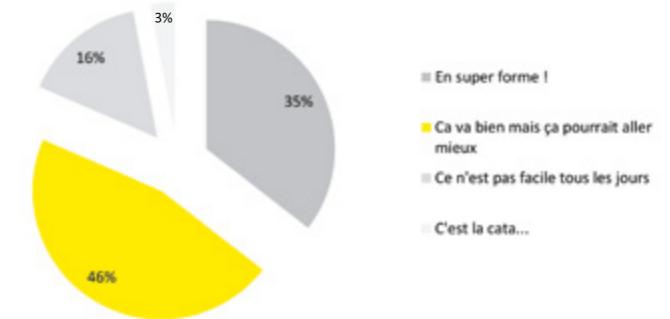


Mais les + de 65 ans ne sont majoritaires que dans 1 structure sur 3



LE MORAL DES STRUCTURES LOCALES

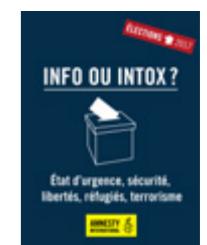
Une majorité des structures plutôt en forme !



LES ACTIONS DU MOUVEMENT AUTOUR DES CAMPAGNES

Campagne Elections présidentielle et législatives en France

Entre février et juin 2017, AIF s'est mobilisée dans le cadre des élections présidentielle et législatives avec pour objectif d'adresser aux candidats nos recommandations en faveur des droits humains et de susciter une réflexion dans l'opinion publique liée à l'accueil des réfugiés et à la défense de l'état de droit.



Au niveau local, les groupes et cercles d'action ont distribué plus de 40 000 guides « Infos/Intox ». Ces guides visaient à répondre à quelques idées fausses et dangereuses en se concentrant sur deux grands sujets : l'état d'urgence et l'accueil des réfugiés. Ils étaient accompagnés d'une carte portant le message de notre campagne « Je veux une France terre d'accueil et de libertés » adressée au futur président de la République. Des actions de sensibilisation ont été mises en place dans plusieurs villes de France à l'occasion de la journée de mobilisation du 15 avril, en marge du 1^{er} tour de l'élection présidentielle. Plus de 800 candidats aux élections législatives ont été appelés par nos militants à s'engager en faveur de notre « Appel pour une politique respectueuse des droits humains ». 200 candidats ont répondu favorablement à cet appel et 23 d'entre eux ont été élus.

Campagne mondiale I Welcome

La campagne I Welcome, qui a commencé en 2016 et se terminera en 2018, vise à obtenir une vraie solidarité entre les États pour mieux protéger et accueillir les réfugiés. Elle appelle les gouvernements du monde entier à ouvrir des voies légales et sûres pour les réfugiés, à renforcer la protection des réfugiés et à ne pas conclure d'accords qui visent à maintenir les réfugiés à distance.



Le bus I Welcome, place de la République, Paris 2017 © Pierre-Yves Bruneau

Cette campagne mobilise fortement les structures locales d'AIF : 657 militants se sont formés à la campagne, plus de 160 groupes ont commandé du matériel d'action, les pétitions sont largement relayées localement, la campagne a été portée dans plus de 21 festivals cet été et 22 mairies ont été contactées pour obtenir leur engagement en faveur de l'accueil des réfugiés.

Symbol phare de la campagne, le bus I Welcome parti le 20 juin de Paris a fait étape dans 19 villes des quatre coins de la France en 2017.

Campagne mondiale 10 jours pour signer

Du 1^{er} au 10 décembre 2017, 255 structures locales se sont mobilisées dans le cadre de l'opération mondiale 10 jours pour signer qui vise à faire agir des millions de personnes en faveur de dix cas emblématiques de la défense des droits humains.

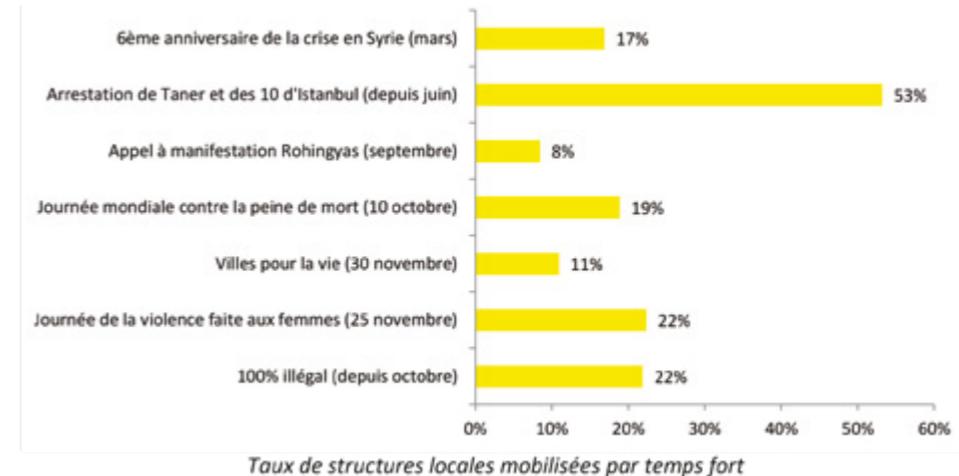
22 centres d'action régionaux ont été organisés lors de la journée du 9 décembre. À noter également la diffusion du spot publicitaire créé pour l'occasion par 34 cinémas et 26 radios.



10 jours pour signer, Nice 2017 © Pierre-Yves Bruneau

AUTOUR DES GRANDS TEMPS DE MOBILISATION

L'arrestation des militants turcs mobilise plus de la moitié des structures locales depuis juin



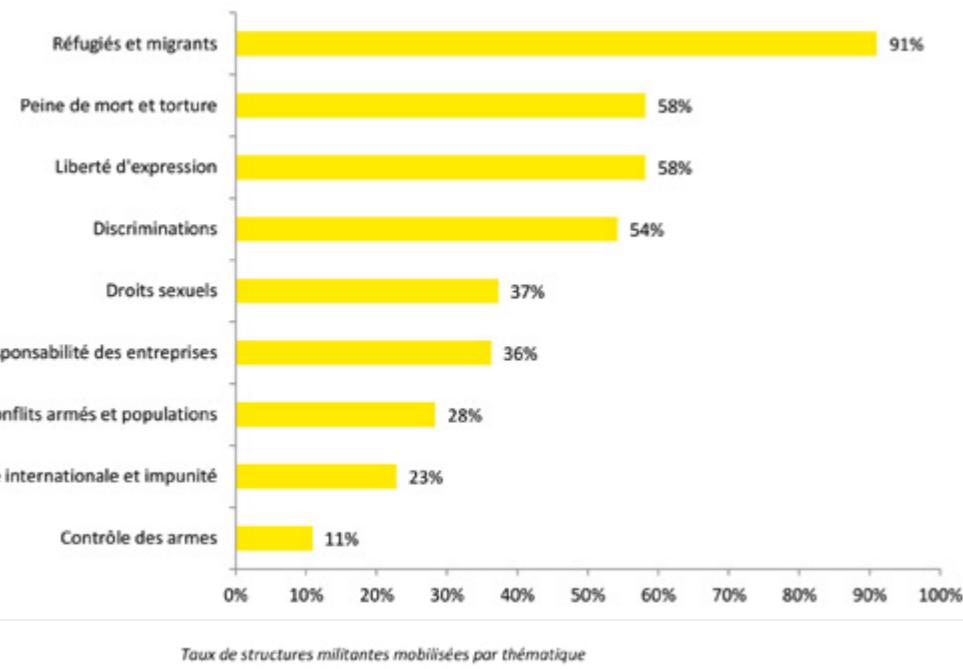
Le 6 juin, Taner Kılıç, président d'Amnesty en Turquie, était arrêté à son domicile. Un mois plus tard, dix autres défenseurs des droits humains, dont İdil Eser, la directrice d'Amnesty International Turquie étaient arrêtés, par les autorités turques à Büyükada, une île au large d'Istanbul, lors d'un banal atelier de formation. Grâce à la mobilisation publique, les 10 d'Istanbul ont été libérés sous caution le 25 octobre dans l'attente de leur procès, mais pas Taner. Ils risquent tous jusqu'à 15 ans de prison à l'issue d'un procès politique, pour des accusations absurdes et infondées de liens avec des organisations terroristes.



Devant l'ambassade de Turquie, Paris 2017 © Christophe Meireis

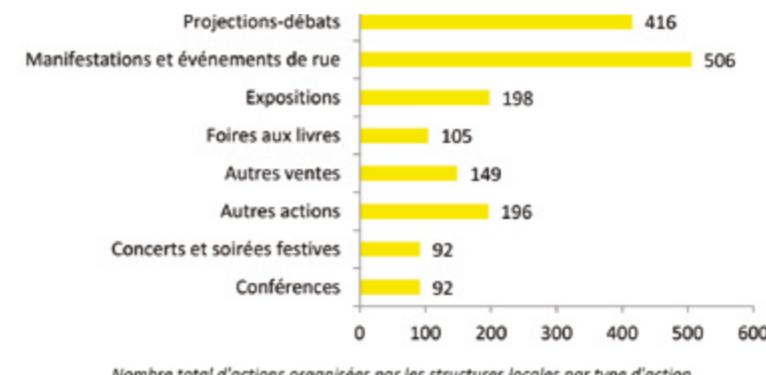
AUTOUR DES THÉMATIQUES

« Réfugiés et migrants » la thématique de prédilection des structures locales en 2017

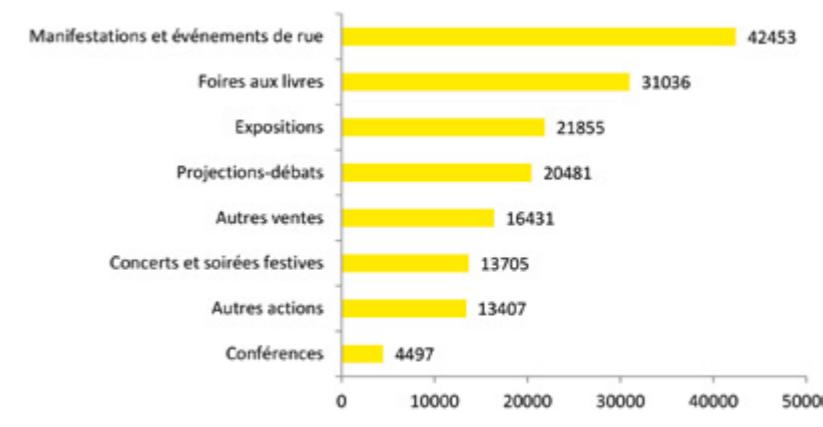


Les questionnaires ont montré que les droits des enfants et les droits des femmes sont deux autres sujets très largement traités par les structures locales.

Plus de 500 manifestations de rue ont été organisées en 2017



Les manifestations de rue ont touché le plus grand nombre de personnes



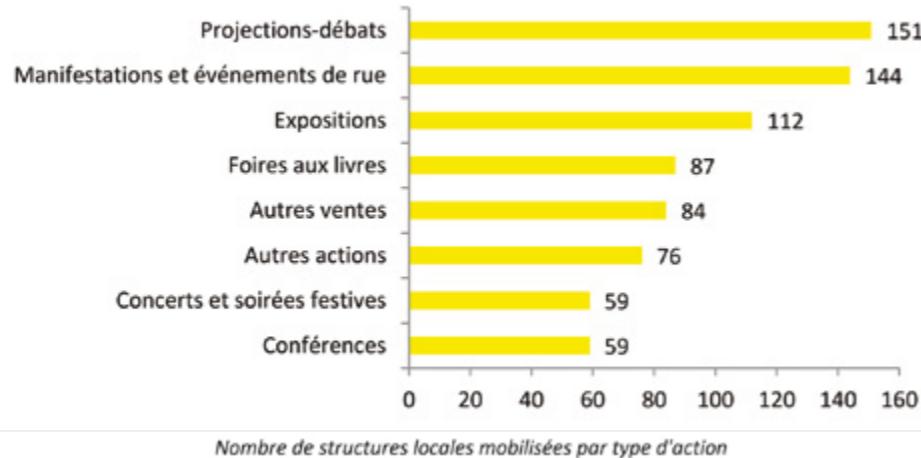
Mais les foires aux livres ont touché le plus de personnes en moyenne



LES MODALITÉS D'ACTION

LES TYPES D'ACTION

La projection-débat est l'action qu'ont en commun le plus de structures locales



Parmi les autres actions, on trouve principalement l'organisation de randonnées, la participation aux forums associatifs et la tenue de tables de presse ou de pétition.

► On peut estimer à 2 600 le nombre d'actions réalisées par les structures locales et à environ 245 000 le nombre de personnes touchées par ces actions.

Ces chiffres sont à manier avec précaution mais ils donnent un aperçu de l'ampleur de l'activité des structures locales locales d'AIF.

L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

Suite à la réalisation en décembre 2017 d'une enquête concernant les actions d'éducation aux droits humains portées par les structures locales, 135 réponses ont été collectées.

6 structures ont déclaré ne pas avoir mené d'actions en éducation aux droits humains en 2017. Sur les 129 structures ayant déclaré avoir mené des actions, on peut extraire les informations suivantes :

- Plus de 500 actions ont été réalisées en 2017.
- 26 158 personnes ont bénéficié de ces activités, dont 82 % sont des collégiens ou lycéens.
- La majorité des interventions se sont faites en milieu scolaire et ont duré entre 45 et 90 minutes.
- Les thématiques abordées lors des interventions sont majoritairement : réfugiés et migrants, droits humains, droits de l'enfant et discriminations.
- Au total ce sont 433 militants qui ont effectué des interventions en éducation aux droits humains.
- Le nombre d'intervenants dans les structures locales varie entre 1 et 11, avec une moyenne de 3 personnes par structure.

Un rapport plus complet mesurant l'activité en éducation aux droits humains d'Amnesty International France en 2017 sera disponible avant la fin du printemps.

Contact: education@amnesty.fr



Une action d'éducation à l'intérieur du bus 10 jours pour signer de 2016 © Pierre-Yves Bruneau

LE SOUTIEN AUX PERSONNES

► 279 structures locales font partie du réseau Actions Urgentes d'AIF.

Les Actions Urgentes relaient des situations individuelles, diverses et très concrètes de violations des droits, pour lesquelles chacun peut agir directement, de manière personnalisée et efficace. Contact: actionsurgentes@amnesty.fr

► 124 structures locales suivent un dossier d'intervention.

Les dossiers d'intervention visent à exercer une pression modeste mais continue sur les autorités d'un pays, en faveur d'un individu, d'un groupe d'individus ou des membres d'une organisation en danger.

Contact: personnesendanger@amnesty.fr

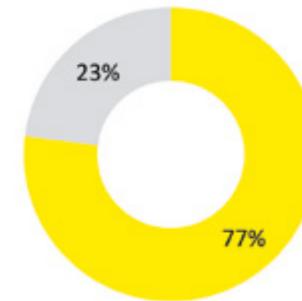
LE PLAIDOYER

► 43 structures locales ont déclaré avoir réalisé des actions de plaidoyer.

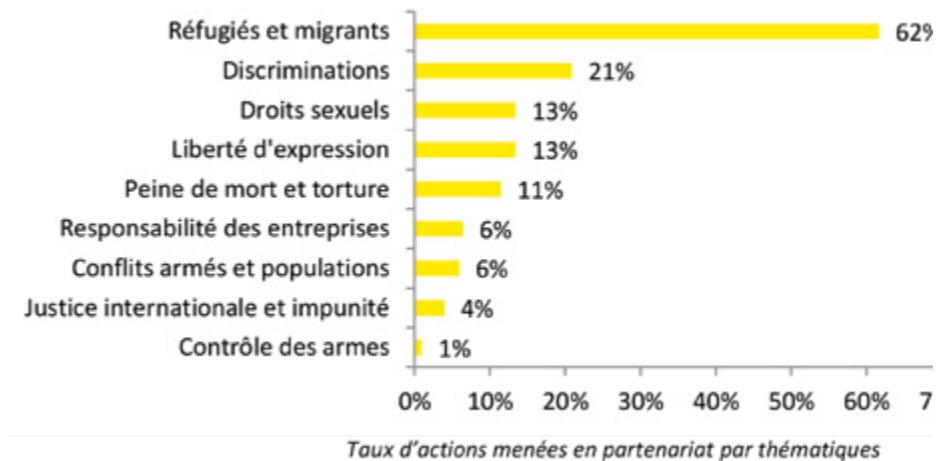
Le plaidoyer est la défense des positions d'AIF auprès des élus locaux et nationaux. Il peut se faire par écrit ou à l'oral lors d'une réunion au cours de laquelle les militants représentent AIF devant leurs maires, sénateurs ou députés.

LES MOYENS D'ACTION LES PARTENARIATS LOCAUX

3 structures locales sur 4 mènent des actions en partenariat avec d'autres associations

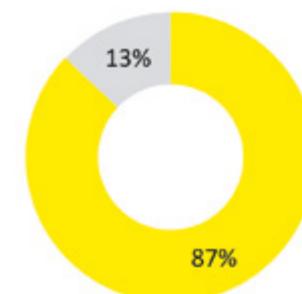


« Réfugiés et migrants » : la thématique qui suscite le plus de partenariats



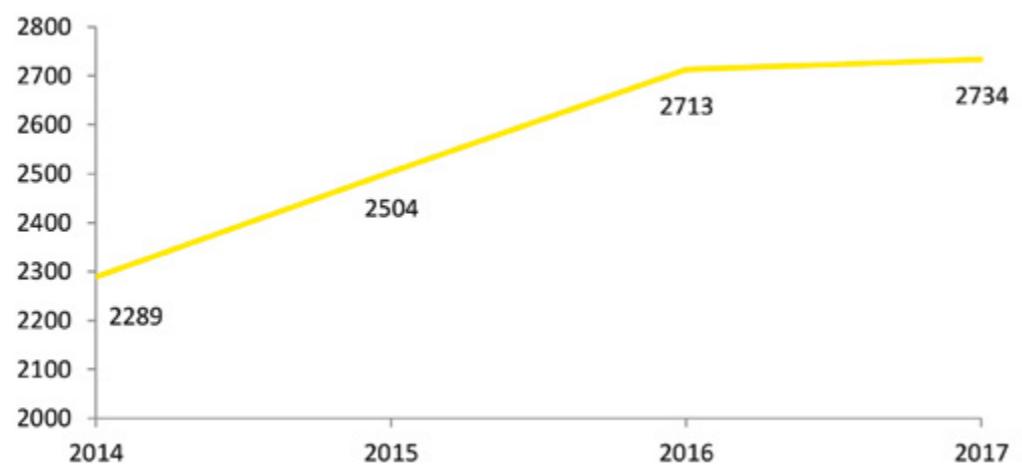
L'INFORMATION

« Mon actu Engagée » plebiscitée par les structures locales comme source d'information



Mais la moitié des secrétaires de groupe seulement diffusent « Mon Actu Engagée » auprès des autres membres de leur groupe.

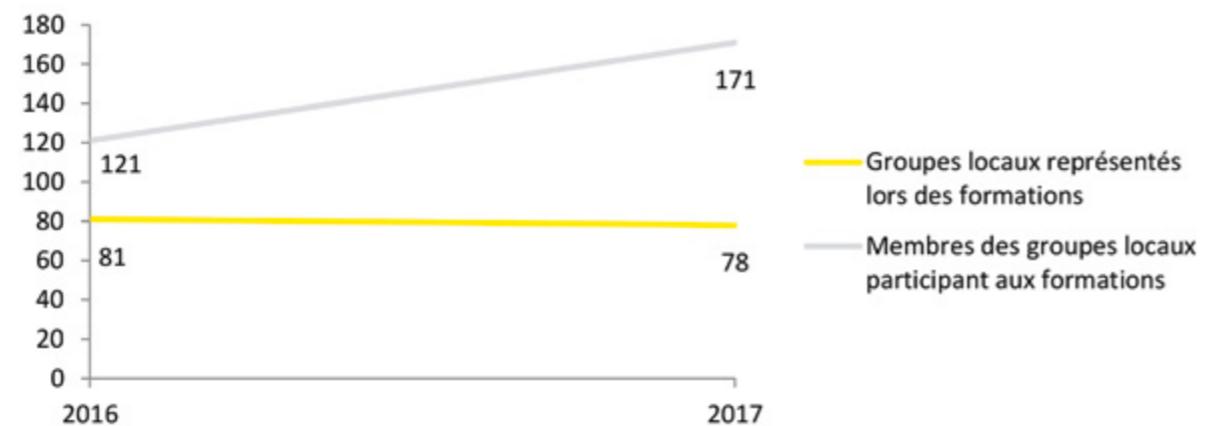
Le nombre de membres de structures locales inscrits à l'extranet en hausse



Les membres des structures locales représentent 39 % des utilisateurs de l'extranet.

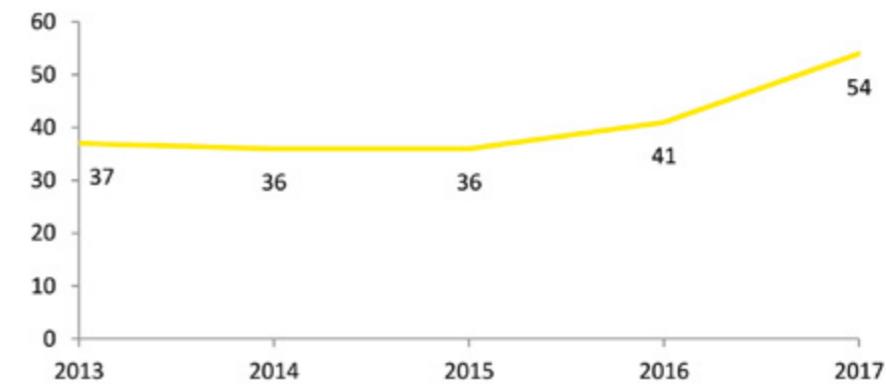
LES FORMATIONS

Hausse du nombre de membres de structures locales qui se forment au national



Parmi les thématiques abordées cette année: «mieux connaître la procédure d'asile en France», «se saisir des dossiers d'intervention» ou encore «comment déconstruire les propos discriminatoires et xénophobes».

Hausse du nombre de formations organisées en région

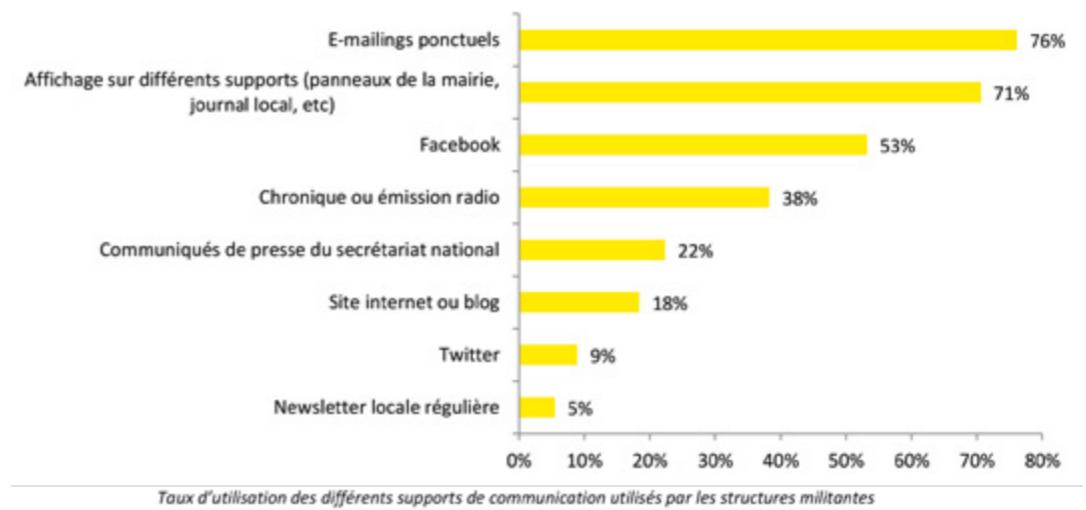


La formation «S'approprier la campagne mondiale sur les réfugiés» est celle qui a été organisée le plus souvent (40 fois).

Contact: formation@amnesty.fr

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Grande variété des supports de communication utilisés



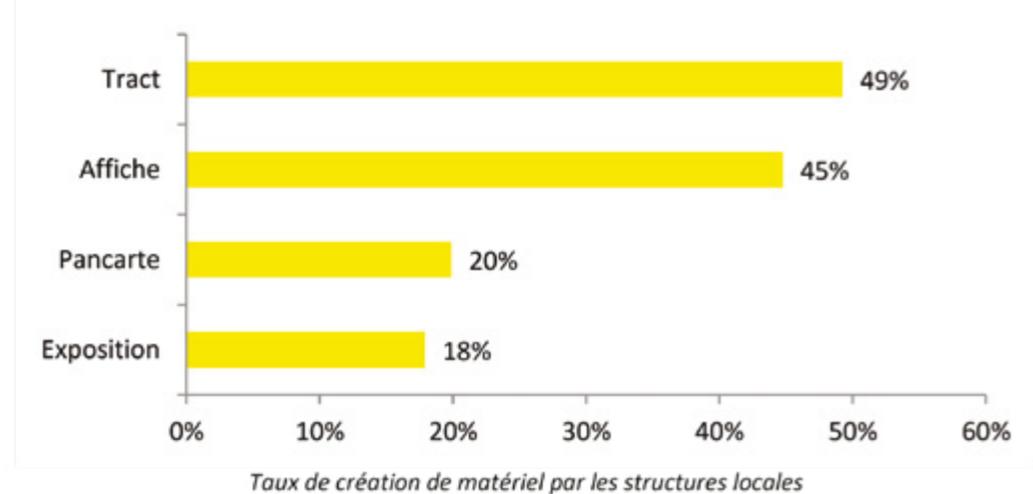
189 structures locales ont une page de présentation sur le site internet www.amnesty.fr

De plus en plus de structures locales demandent au secrétariat national la liste des adhérents de leur territoire



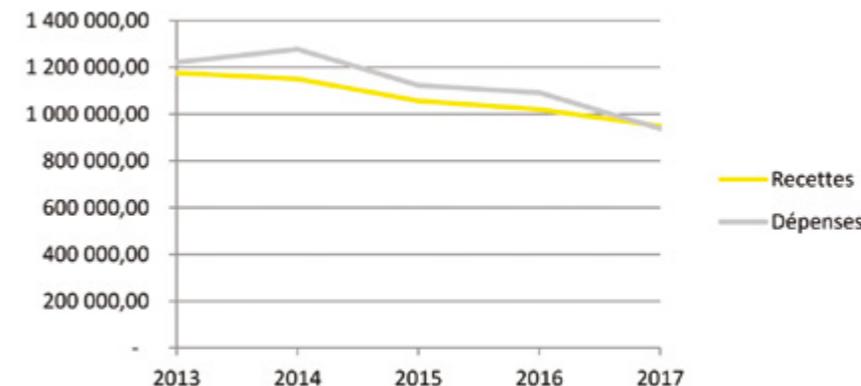
Les demandes de liste d'adhérents se font auprès du pôle engagement et éducation aux droits humains.
Contact: espacemilitant@amnesty.fr

La moitié des structures locales créent du matériel



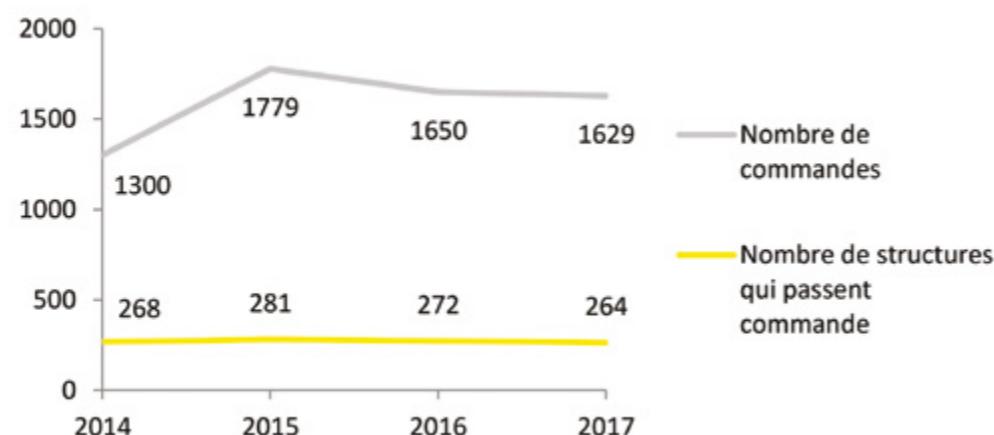
LE BUDGET CONSOLIDÉ

Légère baisse des dépenses et recettes des structures locales



LE MATÉRIEL D'ACTION

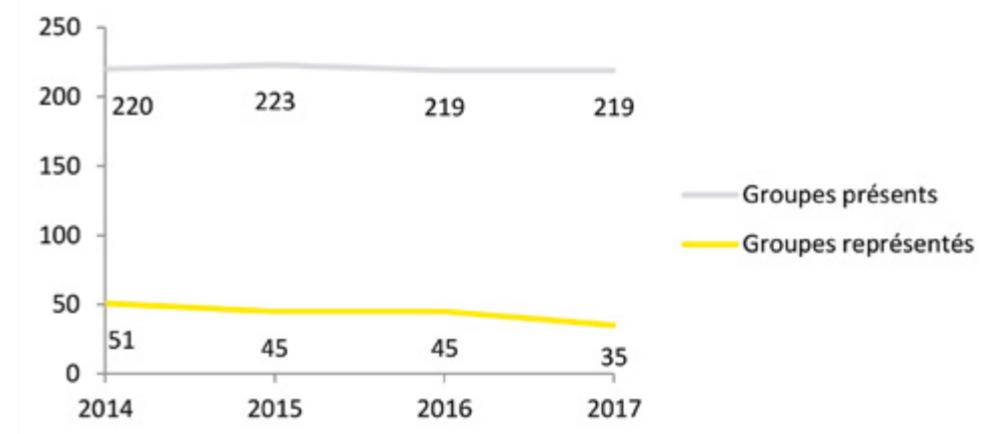
En 2017, 264 structures locales ont passé 1629 commandes



Le groupe de Montpellier est celui qui a passé le plus de commandes en 2017 avec un total de 22.
Contact: diffusionparis@amnesty.fr

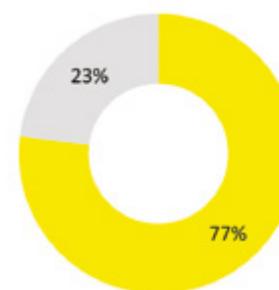
LA PARTICIPATION À LA VIE DU MOUVEMENT À L'ÉCHELLE NATIONALE

Une présence stable à l'assemblée générale nationale



La baisse du nombre des groupes n'a pas eu d'impact sur le niveau de présence à l'AG. On constate en revanche une légère diminution des procurations.

1 structure locale sur 4 a participé au Campus AIF



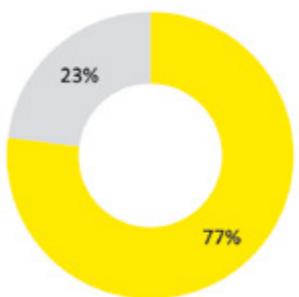
Le Campus d'AIF est une grande rencontre sur les droits humains qui permet aux personnes actives du mouvement de mieux se connaître, d'échanger et de faire émerger collectivement de nouvelles idées autour d'un fil conducteur : « Comment agir pour les droits humains ? » Il est aussi un moment privilégié pour découvrir les activités d'AIF. La prochaine édition aura lieu en 2019.



Campus 2017, Châtillon-Montrouge © Christophe Meireis

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

3 structures sur 4 ont participé aux assemblées générales de leur région



Rencontres interrégionales

Aux mois de février et mars, 5 rencontres interrégionales ont été organisées. Elles ont réuni des représentants et relais de 21 régions d'Amnesty. De nouvelles rencontres interrégionales sont prévues au printemps 2018.

Ces rencontres ont pour objectifs de renforcer les capacités des membres des équipes régionales, de répondre à leurs difficultés et d'améliorer la communication entre les structures locales, régionales et nationales d'AIF.

À L'ÉCHELLE LOCALE

La médiane du nombre de réunions organisées par les structures locales dans l'année est de 10.

Le nombre minimum de réunions est de 4, le nombre maximum de 30.

En moyenne, les réunions voient la participation de 68 % des membres des structures locales.

► La participation aux assemblées générales locales est plus élevée puisqu'on y dénombre en moyenne 79 % des membres des structures locales.

30 % des structures locales invitent à leur assemblée générale les membres individuels d'AIF de leur ville.

Répartition des adhérents en 2017



TÉMOIGNAGES

QUAND MONTLUÇON AGIT POUR LES RÉFUGIÉS

Publié le 08.11.2017

Dix jours durant, nos militants à Montluçon se sont dépensés sans compter pour sensibiliser le public au sort des réfugiés. Récit d'une mobilisation militante.

C'est, le 4 octobre, dans le hall du Théâtre des Ilets que tout commence. Les militants d'Amnesty se retrouvent pour y installer les douze panneaux de l'exposition « Accueillons les réfugiés ». L'idée ? Donner envie au public d'agir pour l'accueil des réfugiés en France. Ce soir et pendant deux semaines, le théâtre programmera des spectacles sur le sujet dont le très attendu « Ceux que j'ai rencontrés ne m'ont peut-être pas vu » du Nimis Groupe. Un occasion pour les militants d'Amnesty de cette ville d'agir et de faire agir pour les droits humains.



Une installation artistique in-situ qui ouvre le débat

Le 5 octobre, les Montluçonnais se réveillent en découvrant l'installation urbaine de l'artiste Nadège Prugnard : « Pas pieds in Montluçon ». Dans plusieurs endroits de la ville, des centaines de chaussures récupérées dans la « jungle » de Calais accompagnées de paroles de réfugiés sont installées.

Très vite, les chaussures intriguent, les réseaux sociaux s'emballent, le sujet est sur toutes les bouches. Les nuits qui suivront, l'installation sera vandalisée et des autocollants identitaires posés sur ces chaussures. Inlassablement Nadège réinstalle, reconfortée par de nombreuses voix qui s'élèvent pour soutenir le projet. De belles rencontres.

Les jours suivants sont l'occasion pour le groupe local d'Amnesty à Montluçon de participer mais aussi d'organiser des projections-débats et des signatures de pétitions.

Un programme varié

Au théâtre, les militants participent à une présentation du travail réalisé en ateliers par des amateurs de Montluçon et des demandeurs d'asile de la région.

Une projection-débat du film « Un paese di Calabria » est organisée. Le film raconte l'expérience incroyable de l'accueil de réfugiés et de migrants par le petit village de Riace, au cœur de la Calabre. Les spectateurs ressortent touchés par cet intense récit.

Le Bus Welcome se gare devant le théâtre. Les militants d'Amnesty y affichent les dessins réalisés par Damien Roudeau lors de son passage dans la « jungle » de Calais.

On y découvre notamment l'Ecole laïque du chemin des dunes fondée par Zimako Jones, un réfugié nigérien. C'est ce même réfugié qui interviendra le soir à la table ronde « Migrations et Frontières : quelles alternatives ? » aux côtés de plusieurs intervenants dont Anne Gérard, responsable régionale d'Amnesty International en Auvergne.

Se confronter aux préjugés et y répondre

Après une tournée dans les écoles, c'est l'occasion de former et faire agir pour les droits humains la nouvelle génération. Le bus se gare devant la cité médiévale de la ville.

Les militants vont alors à la rencontre de la population. De nombreux habitants témoignent également de leur soutien mais le dialogue n'est pas toujours simple. Il faut combattre les propos discriminatoires, lutter contre l'ignorance et désamorcer les préjugés ou le racisme.

Une ville qui n'est plus tout à fait comme avant

Ces deux semaines militantes se finissent sur un tournoi de foot avec des équipes mêlant réfugiés, non-réfugiés, garçons, filles, jeunes, moins jeunes. Les t-shirts d'Amnesty servent de maillots pendant le match. Des enfants isolés rencontrés dans les lycées participent même aux matchs. Airelle, la conductrice klaxonne une dernière fois. Le bus reprend sa route en direction des Vans en Ardèche et laisse la ville pas tout à fait comme il l'avait trouvée.

UN ÉVÉNEMENT POUR DIRE NON À LA PEINE DE MORT

Publié le 06.12.2017



C'était jeudi 30 novembre 2017 dernier, place Salvador Allende à Villeneuve-d'Ascq. Devant l'hôtel de ville illuminé pour l'occasion, les militants du groupe local d'Amnesty International ont animé une soirée de sensibilisation dans le cadre du mouvement « Villes pour la vie ».

« **Villes pour la vie** » est un regroupement de plusieurs centaines de municipalités dans le monde qui s'engagent dans la lutte contre la peine de mort.

La soirée a commencé par un concert en extérieur de la Batuc'Quanta, une groupe de percussionnistes dont les membres sont en situation de handicap. Au rythme des batteries, la mairie s'est alors illuminée.

Puis, Saliha Khatir, adjointe au maire déléguée aux Droits de l'Homme, a pris la parole. Dans un discours émouvant, elle a rappelé l'ensemble des arguments en faveur de l'abolition de la peine de mort, ajoutant que la peine de mort ne respecte pas le droit fondamental à la vie. Oui, c'est une phrase évidente mais il faut le redire : le droit à la vie est un principe absolu et fondamental garanti par les articles 3 et 5 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948.

La soirée s'est poursuivie à l'intérieur de la mairie où la vidéo « **Voir pour comprendre : la peine de mort** » a été diffusée.

Nos militants Annette Bernet et Laurent Depinoy en ont alors profité pour faire signer des pétitions et présenter plusieurs cas dont celui d'Ammar al Baluchi enfermé à Guantanamo depuis onze ans et risquant la peine de mort ainsi que celui de Hoo Yew Wah condamné à mort en Malaisie. Gérard Caudron, le maire de Villeneuve d'Ascq a ensuite clos les prises de parole et ouvert le pot de l'amitié accompagné de la chanson de Julien Clerc « L'assassin assassiné » avant que tous les participants ne repartent chez eux sous les flocons de neige.

C'est la troisième fois que la mairie de Villeneuve-d'Ascq et le groupe local s'associent pour donner vie à cet événement. De la dizaine de participants lors de la première édition, le nombre de personnes présentes est passé à une cinquantaine. En attendant toujours plus l'année prochaine.

10 JOURS POUR SIGNER : UNE SEMAINE DE MOBILISATION MILITANTE À RAMBOUILLET

Publié le 07.12.2017.

Pendant toute la première semaine de décembre, nos militants du groupe local de Rambouillet se sont mobilisés pour sensibiliser les habitants de leur ville à la défense des droits humains. Retour sur une semaine militante.

Tout a commencé le samedi 2 décembre par une déambulation au départ de l'Hôtel de ville de Rambouillet et à destination de la stèle René Cassin.

Accompagnés par des percussionnistes ainsi que de Mme Christienne, conseillère municipale à la solidarité internationale, les participants ont pu déposer des gerbes devant la statue de l'ancien président de la Cour européenne des Droits de l'Homme, ancien prix Nobel de la paix et surtout rédacteur de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Une action mobilisant petits et grands

La semaine de mobilisation s'est poursuivie au pôle culturel La lanterne où nos militants avaient pris soin d'afficher une exposition sur les droits humains et où ils ont invité petits et grands à réaliser des dessins en lien avec le thème de l'exposition.

C'était également l'occasion pour les visiteurs de prendre connaissance et de s'engager pour les dix cas mis en avant à l'occasion des « 10 jours pour signer ».

Ce temps fort de mobilisation de nos militants rambolitains prendra fin le samedi 9 décembre. Toute l'après-midi, ces derniers seront présents au marché de Noël pour encore et toujours sensibiliser le public sur les droits humains.

En soirée, le cinéclub de la ville diffusera Histoire officielle, un film de Luis Puenzo qui revient sur les victimes de la dictature argentine dans les années 1970.



RETOUR SUR L'ÉDITION 2017 DU POITIERS FILM FESTIVAL

Publié le 20.12.2017



© Amnesty International Poitiers

Depuis huit ans maintenant, le groupe local Amnesty International de Poitiers est partenaire du Poitiers Film Festival qui fait concourir pendant une semaine les meilleurs films réalisés par des élèves d'écoles de cinéma. Aperçu du palmarès.

C'est justement le fait que ce festival s'adresse à des étudiants et auquel assiste un public très jeune qui a séduit nos militants. Cinéphiles convaincus, ils se sont associés à la direction du festival pour projeter des films soutenus par notre organisation qui traitent des droits humains comme « Le vénérable W » ou encore « Bienvenus ». Le partenariat entre le festival et nos militants prévoit aussi la remise du prix Amnesty à un jeune réalisateur ou une jeune réalisatrice qui par son court ou moyen métrage s'inscrit dans une démarche de défense des droits humains en témoignant, dénonçant, s'indignant et en changeant notre regard sur le monde.

« Le cinéma est un langage universel qui, dès sa création, a su traiter de la violation des Droits de l'Homme et de l'atteinte à la dignité humaine. » déclare Michel Quantin, militant à Amnesty. Et le vainqueur cette année est donc « Wo der Euphrat in die Sava mündet », un documentaire de 15 minutes qui suit la dernière étape du long voyage de réfugiés en les montrant avec humanité grâce notamment au récit en voix off d'un très beau poème syrien sur l'exil.

Le film sera de nouveau projeté par le groupe d'Amnesty Poitiers à l'occasion d'une soirée intitulée « Quand le cinéma s'indigne ». Souhaitons à son jeune réalisateur suisse, Andreas Muggli, le même succès que certains de ses prédécesseurs dont les films ont été sélectionnés au Poitiers Film Festival comme ce fut le cas par exemple d'Arnaud Desplechin.

Amnesty International France
76 boulevard de La Villette - 75019 Paris
mobilisation@amnesty.fr

amnesty.fr

